

**Acte d'engagement**

**Marché de travaux**

**TRANSFERT DE LA  
BRIGADE CANINE DE LA  
DDSP 38**

**SGAMI SUD-EST**

Numéro du marché :

**Imputation**

## Sommaire

1. Identification de l'acheteur .....	3
2. Identification du contractant.....	3
3. Dispositions générales.....	7
3.1. Objet du marché.....	7
3.2. Mode de passation.....	7
3.3. Décomposition de la consultation.....	7
4. Maître d'œuvre et autres intervenants.....	8
5. Durée et délais d'exécution.....	8
5.1. Durée et modalités de reconduction.....	8
5.2. Délais d'exécution.....	8
6. Forme du prix et montant de l'offre.....	9
6.1. Forme du prix.....	9
6.2. Montant de l'offre.....	9
7. Sous-traitance.....	9
8. Avances et règlement des comptes.....	10
8.1. Avances.....	11
8.2. Règlement des comptes.....	11
9. Pièces à produire par le cocontractant.....	12
10. Acceptation de l'offre.....	14



## 1. Identification de l'acheteur

**Nom du pouvoir adjudicateur :** MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
Représenté par la Préfète déléguée pour la défense et la sécurité

**Maître d'Ouvrage :**

SGAMI SUD-EST - Direction de l'Immobilier

**Adresse :** Le Gouverneur - 215 rue André Philip – 69421 LYON Cédex 03.

**Conducteur d'Opérations :** SGAMI SUD-EST - Direction de l'Immobilier - Bureau Exploitation  
Maintenance - Service Local Immobilier 38-73-74-01 – M GOETSCH

**Maîtrise d'œuvre :**

**SIRADEx**

**Adresse :** ZAC des Gaulnes – 115 rue Gustave Eiffel – 69330 MEYZIEU

**Organisme chargé des paiements :** Direction Régionale des Finances Publiques d'Auvergne  
Rhône Alpes

**Adresse :** 3 rue de la Charité – 69002 LYON

## 2. Identification du contractant

Signataire :

- Nom : .....
- Prénom : .....
- Qualité : .....

Agissant pour le compte :

- De la personne publique prestataire
- De la société
- Mon propre compte

En ma qualité de :

- Prestataire unique
- Membre du groupement solidaire



**Les candidats sont informés que l'acheteur se réserve le droit de contraindre le groupement attributaire à revêtir la forme d'un groupement solidaire dans le cas où il n'aurait pas candidaté sous cette forme.**

**Le prestataire unique ou le mandataire du groupement :**

Raison sociale : .....

Numéro SIRET : .....

Numéro registre du commerce : .....

Numéro répertoire des métiers : .....

Code NAF : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

Fax : .....

Courriel : .....

- **AFFIRME**, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je suis titulaire (cas d'une personne physique) d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours :

Compagnie : .....

N° police : .....

- **AFFIRME**, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que la société (cas d'une personne morale) pour laquelle j'interviens, est titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités qu'elle encourt :

Compagnie : .....

N° police : .....

**En cas de cotraitance :**

<b>Cotraitant 1</b>	
Raison sociale :	
Numéro SIRET :	
Numéro registre du commerce :	
Numéro répertoire des métiers :	
Code NAF :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	Fax :
Courriel :	

<b>Cotraitant 2</b>	
Raison sociale :	
Numéro SIRET :	
Numéro registre du commerce :	
Numéro répertoire des métiers :	
Code NAF :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	Fax :
Courriel :	

<b>Cotraitant 3</b>	
Raison sociale :	
Numéro SIRET :	
Numéro registre du commerce :	
Numéro répertoire des métiers :	
Code NAF :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	Fax :
Courriel :	

- AFFIRMONS, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que toutes les personnes physiques ou morales pour lesquelles nous intervenons sont titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'elles encourent :

	1er cocontractant	2èmeCOcontractant	3èmeCOcontractant
Compagnie :			
N° police :			

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des éléments qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

Engage, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions contenues dans les documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après qui constituent mon offre.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de **240 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

## 3. Dispositions générales

### 3.1. Objet du marché

Le présent acte d'engagement concerne le transfert de la Brigade canine de la DDSP 38.

Nomenclature CPV : 45000000-7 / Travaux de construction

### 3.2. Mode de passation

La présente consultation est passée suivant une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation librement définie par le pouvoir adjudicateur, en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.

Le marché comprend le traitement de données à caractère personnel. Par dérogation à l'article 5.2.3 du CCAG, il sera fait application de la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016.

### 3.3. Décomposition de la consultation

Le présent marché est un marché unique.

Au regard des caractéristiques techniques des prestations attendues, et eu égard notamment à l'indissociabilité de ces dernières qui concourent à la réalisation d'un même objet, pour lequel l'Administration ne doit avoir qu'un seul et unique interlocuteur, le projet de marché ne fait pas l'objet d'un allotissement. (Il n'est pas prévu de décomposition en lots).

Il est prévu une décomposition en prestations « techniques », réparties en corps d'état :

- 1- Terrassement - VRD – Espaces verts
- 2- Maçonnerie
- 3- Métallerie – Menuiseries métalliques
- 4- Électricité
- 5- Plomberie

## 4. Maître d'œuvre et autres intervenants

- La maîtrise d'œuvre est assurée par la société SIRADEX.

Les études d'exécution des ouvrages non encore établies par le maître d'œuvre seront exécutées par les entrepreneurs ; elles seront visées par le maître d'œuvre avant tout début d'exécution.

• Le contrôle technique est assuré par Bureau ALPES CONTROLES – Centr’Alp - 166 rue du Rocher de Lorzier – 38460 MOIRANS - en vue de l'exécution des missions suivantes :

- L : Solidité des ouvrages et des éléments d'équipement indissociables
  - S : Conditions de sécurité des personnes dans les constructions
  - PS : Sécurité des personnes dans les constructions en cas de séisme
- La mission de coordonnateur, de niveau 3 - en matière de sécurité et de santé des travailleurs (SPS) est confiée à Bureau ALPES CONTROLES – Centr’Alp - 166 rue du Rocher de Lorzier – 38460 MOIRANS pour la phase étude et pour la phase travaux.

## 5. Durée et délais d'exécution

### 5.1. Durée et modalités de reconduction

Le présent marché ne fera pas l'objet de reconduction.

### 5.2. Délais d'exécution

Les prestations seront exécutées dans le délai suivant

Délais du Maître d'œuvre	Proposition d'optimisation des délais par le candidat
Période de préparation : 6 semaines	Période de préparation :
Période de travaux : 12 semaines	Période de travaux :
<b>Délai global : 18 semaines</b>	<b>Délai global :</b>

La notification ne vaut pas ordre de commencer les prestations, mais un ordre de service spécifique (OS de démarrage) émis par le maître d'ouvrage prescrira de les commencer.

## 6. Forme du prix et montant de l'offre

### 6.1. Forme du prix

Le présent marché est passé à prix révisable par application d'une formule. Les conditions de variation des prix sont définies dans le CCAP.

L'offre est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de **MAI 2020** (mois m0).

## 6.2. Montant de l'offre

Cet acte d'engagement correspond à (case ci-dessous à cocher):

à la solution de base

à la variante autorisée

Le présent marché est à prix forfaitaire, les prestations seront rémunérées par application d'un prix global et forfaitaire égal à :

<b>Montant € H.T.</b>	
<b>Montant de la T.V.A. 20 %</b>	
<b>Montant € T.T.C.</b>	
<b>Montant € T.T.C. en lettres</b>	

Toutefois, les travaux non réalisés seront déduits du marché de base en application des prix et quantités définis à la décomposition globale et forfaitaire (devis estimatif) et incorporés ou non dans les éventuels avenants selon le cas. En aucun cas, ils ne peuvent être générateurs d'indemnités.

**Versement de la rémunération du mandataire du groupement :** La rémunération du mandataire du groupement pour sa mission de coordination est incluse dans le prix de ses prestations. Elle lui sera versée au fur et à mesure du versement de ses règlements.

## 7. Sous-traitance

Le titulaire n'envisage pas de sous-traiter l'exécution de certaines prestations.

Le titulaire envisage de sous-traiter l'exécution de certaines prestations.

Le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que le titulaire, mandataire ou cotraitant envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans le tableau constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra céder ou présenter en nantissement.

Le titulaire annexe au présent acte d'engagement les actes spéciaux de chacun des sous-traitants. Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et

d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée acceptée par la notification du contrat et qui prendra effet à la date de notification.

**Les déclarations de sous-traitance devront être présentées conformément au modèle joint.**

Cas d'une entreprise :

Nature de la prestation	Sous-traitant devant exécuter la prestation	Montant de la prestation T.T.C.

Montant total de la prestation :

Cas d'un groupement :

Entreprise donneur d'ordre et prestation intéressée	Nature de la prestation sous-traitée	Sous-traitant devant exécuter la prestation	Montant de la prestation T.T.C.

Montant total de la prestation :

## 8. Avances et règlement des comptes

### 8.1. Avances

Le taux de l'avance est fixé à 20 %.

L'avance sera calculée, en fonction de la durée du marché, dans les conditions définies aux articles R. 2191-6 à R. 2191-10 du code de la commande publique.

<b>Prestataire unique ou cotraitant 1</b> (mandataire) :	<input type="checkbox"/> Accepte de percevoir l'avance <input type="checkbox"/> Refuse de percevoir l'avance
<b>Cotraitant 2 :</b>	<input type="checkbox"/> Accepte de percevoir l'avance <input type="checkbox"/> Refuse de percevoir l'avance
<b>Cotraitant 3 :</b>	<input type="checkbox"/> Accepte de percevoir l'avance <input type="checkbox"/> Refuse de percevoir l'avance

En cas d'acceptation et conformément à la réglementation en vigueur et en présence de sous-traitants, la somme due au sous-traitant sera déduite de la part du titulaire.

Le délai maximum de paiement de l'avance est de **30 jours** à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- La notification du marché
- La notification de l'acte qui emporte commencement du marché, si un tel acte est prévu (OS de démarrage)
- La demande du titulaire comportant la garantie, le cas échéant, dans les conditions et limites fixées au CCAP

## 8.2. Règlement des comptes

Le délai global de paiement est fixé dans le CCAP.

Les sommes dues en exécution du marché seront réglées dans un délai de 30 jours à compter de la date de la validation de la demande de paiement par l'administration.

La validation de la demande de paiement fait l'objet d'un service fait.

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

**Titulaire unique** : En présence d'un titulaire unique, le donneur d'ordre se libérera des sommes dues au titre du marché par virement établi à l'ordre du titulaire (joindre le RIB).

### Désignation du titulaire du compte :

- Nom de l'entreprise :
- Raison sociale :
- Adresse :
- Code postal et ville :
- Relevé d'identité bancaire :

### IBAN

--	--	--	--	--	--	--

### BIC

--

### Domiciliation du compte :

- Nom de l'établissement :
- Adresse :

**Groupement solidaire sans répartition :**

Dans le cadre d'un groupement solidaire sans répartition, le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre du présent marché par virement sur un compte :

- ouvert au nom du mandataire solidaire (joindre un RIB).
- commun ouvert au nom du groupement solidaire (joindre un RIB).

**Désignation du titulaire du compte :**

- Nom de l'entreprise :
- Raison sociale :
- Adresse :
- Code postal et ville :
- Relevé d'identité bancaire :

**IBAN**

--	--	--	--	--	--	--	--

**BIC**

**Domiciliation du compte :**

- Nom de l'établissement :
- Adresse :

**9. Pièces à produire par le cocontractant**

En cas d'attribution du marché, le candidat unique ou chaque cotraitant s'engage à produire, à la conclusion du contrat, les pièces mentionnées aux articles R 2143-5 à 15 du code de la commande publique

Le candidat unique ou chaque cotraitant s'engage également à produire, tous les 6 mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché, les pièces mentionnées aux articles D 8222- 5 ou D 8222-7 et 8 et D 8254-2 à 5 du Code du travail.

Le candidat établi dans un Etat autre que la France produit un certificat établi par les



administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

Les documents établis par des organismes étrangers sont rédigés en langue française ou accompagnés d'une traduction en français.

Si l'attribution a lieu l'année suivant celle pendant laquelle le candidat attributaire a remis l'enveloppe contenant sa candidature ou son offre, l'attestation d'assurance civile professionnelle en cours de validité, sera à remettre dans le délai mentionné dans le règlement de la consultation.

Le candidat unique ou chaque cotraitant est informé qu'il n'est pas tenu de fournir les documents et renseignements demandés que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, si les conditions suivantes sont réunies :

- Le candidat doit indiquer, dans le délai défini pour la transmission de ces pièces tel que fixé par le RC :

- d'une part la liste des documents qui peuvent être obtenus par ce biais
- et d'autre part les modalités de consultation de ce système et/ou d'accès à cet espace.

- L'accès à ces documents est gratuit.

Le candidat est informé de ce que la non production de ces pièces emportera rejet de son offre et son élimination ou résiliation du contrat.

Fait en un seul original,

A ....., Le

Mention(s) manuscrite(s)

“Lu et approuvé”

Signature(s) du ou des prestataire(s)

## 10. Acceptation de l'offre

La présente offre est acceptée.

Elle correspond à (case ci-dessous à cocher) :

à la solution de base

à la variante autorisée

Montant H .T.	
Montant TVA (20%)	
Montant T.T.C.	
Montant T.T.C. en lettres	

La proposition d'optimisation de délais par le candidat

est refusée

est acceptée

Les travaux non réalisés seront déduits du montant indiqué ci-dessus correspondant au marché de base détaillé dans la décomposition globale et forfaitaire (devis estimatif) et incorporés ou non dans les éventuels avenants selon le cas.

Les sous-traitants proposés ci-dessus sont acceptés comme ayant droit au paiement direct dans les conditions indiquées.

A Lyon, Le

Signature [représentant du pouvoir adjudicateur]

**Le pouvoir adjudicateur pourra établir un certificat de cessibilité de créance en original pour être remis à l'établissement de crédit, en cas de nantissement ou cession consentie dans les conditions de l'article R. 2191- 58 du Code de la Commande publique.**